

L'internet du partage

Que sera l'internet de demain ? Un espace commercial, déshumanisé ? Ou alors un outil de coopération et de partage ? Les organisateurs et les participants du forum des usages coopératifs, qui s'est tenu à l'école Télécom Bretagne au technopôle Brest Iroise, les 2 et 3 juillet, privilégient bien sûr, la deuxième réponse.



François Cuillandre et Axelle Lemaire

La secrétaire d'État chargée du Numérique, Axelle Lemaire, qui a passé la journée à Brest, les a d'ailleurs encouragés dans leur démarche.

« Ici, dans l'ouest Bretagne, nous avons déjà une longue habitude de travail en commun », a souligné François Cuillandre. Le président de Bmo a insisté sur l'importance des synergies qui existent déjà entre l'université, les grandes écoles, les centres de recherche, à Brest, dans le Finistère ou à Lannion, et les entreprises. Ces éléments plaident en faveur de la candidature finistérienne pour la #FrenchTech, un label mis en place par le gouvernement pour mettre en valeur les pôles numériques.

Le forum des usages coopératifs est un évènement unique en France. Après avoir parcouru les différents ateliers, consacrés à la nouvelle économie, à l'éducation ou au partage des données, Axelle Lemaire a présenté les grands enjeux du numérique pour le gouvernement. Elle a d'ailleurs annoncé à Brest, la création à la rentrée, d'une agence du numérique.

« Pour nous, internet est un outil au service de la création et du lien social, ancré dans les territoires », a-t-elle rappelé.

Le plan très haut débit constitue un des grands chantiers du premier quinquennat de François Hollande. L'État et les collectivités locales vont investir respectivement 3,3 et 3,5 milliards d'euros pour qu'en 2022 l'ensemble du territoire soit couvert.

Mais la question qui se pose, dès aujourd'hui, est : l'internet à haut débit, partout, pour quoi faire ? S'agit-il de permettre à des multinationales d'imposer leurs produits, leurs standards et leurs normes, et de continuer à capter les richesses ? Ou alors s'agit-il de mettre en réseau les communautés, les acteurs pour favoriser le partage et les échanges ?

L'exemple de ce qui se passe sur le territoire de Bmo peut inspirer les autres collectivités. Car, avec les outils existants et sans mobiliser de très gros budgets, il est possible d'améliorer le service public en mettant en lien tous les services. Les élus ne doivent pas avoir peur des initiatives prises par les internautes. Au contraire, ils doivent les accompagner, car c'est aussi là que peuvent se reconstruire les liens de confiance entre les citoyens et les élus.

**CAP
FINISTÈRE**
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 10/07/2014



Pyromane

Parfois le foot rend fou. La Coupe du monde de football n'est qu'une compétition sportive mais, à l'extrême-droite et à la droite de la droite, certains tentent de la politiser.

L'arrêté, illégal, de Christian Estrosi visant à interdire l'usage des drapeaux algériens dans les rues de Nice constitue une manœuvre politicienne destinée uniquement à surenchérir sur Marine Le Pen qui s'était prononcée contre la double nationalité franco-algérienne. Le foot n'est qu'un prétexte à surenchère de la part d'élus qui souhaitent exacerber les sentiments nationalistes et xénophobes d'une partie de l'électorat. Si des individus profitent des mouvements de foules pour se livrer à des dégradations, ils doivent être sévèrement jugés. Mais en prenant un arrêté illégal et discriminatoire, cet élu UMP a porté atteinte aux valeurs de la République.

PS29

Chiffre de la semaine

28 000

Le décret permettant de céder les auxiliaires de vie scolaire vient d'être publié. La reconnaissance de leur travail est un engagement du président de la République.

Avec nos pêcheurs

La 5^e édition des Assises de la filière pêche et des produits de la mer, le grand rendez-vous annuel pour tous les acteurs de ce secteur, s'est déroulée à Lorient, le 1^{er} juillet.



Frédéric Cuvillier aux côtés des pêcheurs

À cette occasion, Frédéric Cuvillier, secrétaire d'État chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, s'est livré à un tour d'horizon des principaux enjeux.

« Nous venons d'achever une période importante, qui a mobilisé toutes nos énergies, avec la négociation de la réforme de la politique commune de la pêche (PCP). Trois textes majeurs ont été adoptés : le règlement de base, l'organisation du marché, le fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) » (voir encadré).

L'aspect européen est primordial pour la politique des pêches. Cependant, de nombreux enjeux doivent être traités nationalement. Ainsi une réflexion

approfondie au sein de la filière doit être organisée pour une nouvelle organisation du marché, en particulier à la première vente.

Ce sujet a d'ailleurs été abordé lors d'une table ronde sur le rôle des places portuaires ou à l'occasion de celle consacrée au partage de la valeur ajoutée dans la filière. « Je souhaite que vos débats puissent contribuer à la réflexion, je serai en tout cas attentif à vos propositions », a annoncé le ministre.

Pour Frédéric Cuvillier, il est essentiel que la profession communique plus sur ses bonnes pratiques. La commission vient de rendre public l'état des stocks de poisson dans l'Union européenne qui montrent que les pêcheurs ont réalisé de gros efforts. « Nous sommes passés de 94% de stocks surpêchés en Atlantique en 2007, à 41% en 2014 », a rappelé le ministre, mais la profession n'arrive pas encore à faire connaître cette tendance et trop souvent, le grand public garde encore en tête l'idée d'une surpêche généralisée.

« La prochaine édition des Assises de la filière pêche se déroulera à Boulogne, en 2015. »

Pour aider les pêcheurs à offrir aux consommateurs des produits de qualité, la construction d'un écolabel public pour les produits de la pêche progresse : le référentiel, qui comprend des critères environnementaux, sociaux et qualitatifs, fait actuellement l'objet d'une consultation

publique et les premières pêcheries devraient pouvoir être labellisées en 2015.

L'avenir de la pêche passe aussi par le renouvellement de la flotte et le remplacement des équipages.



Un écolabel pour la pêche

« Tout l'enjeu est de conforter la compétitivité de nos entreprises de pêche, mais aussi d'aquaculture et plus largement de toute la filière. Elles doivent faire preuve de réactivité, d'innovation et de courage pour faire face à la situation économique actuelle, et poursuivre leur engagement vers la durabilité, la qualité et la préservation de la ressource. Vous pouvez compter sur moi pour les accompagner », a assuré le ministre. « Sur ces bases, et c'est ma grande conviction, nous parviendrons à préserver une filière durable et responsable, créatrice de richesses et garante d'un développement équilibré de nos territoires, et auxquelles les français sont attachés. »

588 millions d'euros



Alors que les crédits du FEP (Fonds Européen pour la Pêche) alloués à la France étaient de 216 millions d'euros sur la période 2007-2013, c'est une enveloppe globale de 588 millions d'euros qui sera désormais disponible dans le cadre du FEAMP (Fonds

Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche) 2014-2020. « À l'issue d'échanges constructifs avec la Commission Européenne, la pêche française se voit ainsi reconnue comme un secteur économique important, un secteur dont les évolutions doivent être accompagnées », s'est félicité Annick Le Loch. « Il faut souligner le rôle du gouvernement français dans l'obtention d'une reconnaissance au niveau européen du poids du secteur pêche et aquaculture français », confirme le conseiller régional, Pierre Karleskind, qui au sein de l'ARF (Association des régions de France) et au nom de la Bretagne, pilote le groupe pêche.

Cette enveloppe contribuera à la mise en œuvre de la réforme de la PCP (Politique Commune de la Pêche) dans toutes ses dimensions : développement durable de la pêche, de

l'aquaculture et des zones côtières dépendantes de ces activités (369 millions), collecte de données (66 millions), contrôle des pêches (56 millions), compensation des surcoûts supportés par les Régions ultrapériphériques du fait de leur éloignement (86,45 millions), aide au stockage (4,7 millions) et politique maritime intégrée (5,3 millions).

« C'est un travail stratégique qui s'engage désormais pour la France, un travail consistant à définir, sous quelques mois, en lien étroit avec les Régions, les modalités d'utilisation des crédits alloués au titre du FEAMP afin de répondre aux objectifs de la nouvelle PCP (reconstitution du stock halieutique, soutien à la pêche artisanale et à l'installation des jeunes pêcheurs, développement de l'aquaculture...) et de veiller à la durabilité de la filière maritime française », annonce Annick Le Loch.

« Gageons que l'État, les Régions et les acteurs socio-économiques, sauront encore œuvrer à la défense des intérêts de la pêche française pour soumettre, à l'automne, la meilleure des feuilles de route à la Commission Européenne ! », espère la députée de la 7^e circonscription.

SO : des camarades bénévoles

Ils et elles sont la première image du Parti Socialiste que voient les personnes qui viennent assister à une réunion publique ou un meeting. Ce sont les membres du Service d'Ordre, tous bénévoles, qui assurent le bon déroulement des manifestations, congrès, réunions publiques ou universités d'été.

Leur responsable national, **Éric Plumer**, a engagé un tour de France des Fédérations pour rencontrer les groupes locaux où ils existent. **« En général nous avons des groupes dans les villes qui ont accueilli un congrès national »**, explique **Éric Plumer**. Dans le Finistère, c'est donc en 1997 que s'est constitué, autour de **Marcel Plouhinec**, un groupe d'une vingtaine de personnes à l'occasion du congrès de Brest.

De passage à Brest, **Éric Plumer** n'a pas manqué de rendre un chaleureux hommage à l'action menée par **Marcel Plouhinec**, depuis le congrès de Brest,

et qui vient juste de passer la main à **Bernard Lastennet**.

À l'occasion de ce tour de France, **Éric Plumer**, souhaite sensibiliser les dirigeants des Fédérations mais aussi les adhérents et sympathisants sur l'importance du SO. **« Pour un grand meeting national, nous mobilisons environ 350 bénévoles »**, explique-t-il. **« Il faut que nous puissions compter sur des hommes et des femmes qui sachent accueillir le public et faire**

respecter les consignes de sécurité ». Contrairement à une image reçue, les membres du service d'ordre ne sont pas des *« gros bras »*. **« Au contraire, leur rôle consiste précisément à ne pas être obligés d'intervenir. Cela demande du sang froid, de la diplomatie et une organisation rigoureuse »**.

Mais surtout, le responsable du Service d'Ordre souhaite rappeler à tout le monde que les membres du Service d'Ordre du Parti Socialiste sont bénévoles. **« Ce sont des militants, adhérents ou sympathisants, qui donnent de leur temps pour que nos meetings ou nos congrès se passent dans de bonnes conditions. C'est d'autant plus important lorsque le PS est au gouvernement. »**

Par conséquent, si au prochain meeting ou congrès du PS, un ou une bénévole du Service d'Ordre vous demande d'ouvrir votre sac ou de ne pas rester dans les allées, ne râllez pas : c'est juste pour que tout se passe bien.



Éric Plumer et Bernard Lastennet à Brest, le 2 juillet

L'invité de la semaine

Bougez-vous !

Mehdi Ouraoui

Dans « Marine Le Pen, notre faute » (éditions Michalon), Mehdi Ouraoui, enseignant à sciences po et membre du conseil national du PS, appelle la gauche à lutter contre la rente et les citoyens à se mobiliser.

Cap Finistère : Pourquoi ce livre ?

Mehdi Ouraoui : Ce livre est né du double traumatisme des Municipales et des Européennes. J'appartiens à la génération qui avait 20 ans le 21 avril 2002, je ne veux plus revivre ce drame. Et pourtant douze ans plus tard aucune leçon n'a été retenue. La gauche est divisée, inaudible, faible autant face au MEDEF que face aux extrémistes religieux et politiques. Il est temps de relever notre drapeau et de brandir nos valeurs dans le débat public.

Cap Finistère : Le problème de la France, c'est la rente ?

Mehdi Ouraoui : Clairement ! La rente économique : les élites font le choix de l'immobilier, de l'évasion fiscale ou de la spéculation. Dans le même temps le travail

ne paie pas, le chômage explose, de même que les inégalités. La rente politique aussi : il y a une caste qui ne veut plus partager son pouvoir. Des gens qui font les mêmes grandes écoles, se marient, dînent en ville ensemble, totalement déconnectés des citoyens. Cette rente économique et cette rente politique tuent toute idée de mérite, d'ascension sociale ou de vraie démocratie. Les citoyens s'en rendent bien compte et se tournent vers le FN, qui apparaît comme anti-establishment.

Cap Finistère : Que doivent faire les dirigeants ?

Mehdi Ouraoui : D'abord être irréprochables : les « affaires », à droite comme à gauche, sont en train de paver le chemin de Marine Le Pen vers le pouvoir, en fissurant totalement la confiance des citoyens dans la classe politique. Ensuite, ils devraient prendre exemple sur le Finistère : non-cumul, renouvellement, parité... Il faut ouvrir massivement les portes de la République à tous les citoyens. Enfin, nous devrions tenir nos promesses,

notamment celles de 2012. Il faut s'attaquer aux inégalités, qui non seulement dépriment et exaspèrent les Français, mais en plus rendent la France moins compétitive, je pense en particulier aux insupportables inégalités éducatives : dès la maternelle, la reproduction sociale détermine l'avenir de nos enfants, il faut casser cette spirale.

Cap Finistère : Et les citoyens ?

Mehdi Ouraoui : Qu'ils se prennent en main ! Ça suffit de les infantiliser ou d'excuser le vote FN. Nous avons la classe politique que nous méritons. Donc il faut avoir le courage politique de leur dire la vérité : au lieu de vous plaindre comme des clients mécontents, de vous abstenir ou de voter pour le FN, investissez massivement les partis politiques, soyez les acteurs de votre vie, déverrouillez le système qui vous tient à l'écart. Bref, citoyens bougez-vous !



Agenda

14 septembre
Barbecue de rentrée des sections brestoises.

28 septembre
Élections sénatoriales.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1217 P 11428
N° 1057 - Vendredi 11 juillet 2014
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

Annonces légales & judiciaires

SELARL XAVIER MOAL ET ASSOCIÉS
Avocat
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16 - Fax 02 98 44 09 24

SARL HABASQUE
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 3, rue Rosemonde Gérard
29850 GOUESNOU

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 juin 2014 à BREST, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SARL HABASQUE.
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Siège social : 3, rue Rosemonde Gérard - 29850 GOUESNOU. **Objet :** Tous travaux de pose de cloisons sèches, isolation, plaque de plâtre, faux plafond dalle. **Durée :** 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. **Capital :** 10 000 euros (apport en numéraire). **Gérant :** Monsieur Steven HABASQUE demeurant à PLOUNÉVENTER (29400) 8, rue des Lauriers. **Immatriculation :** Au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis,
La Gérance.

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 21 juin 2014, il a été constitué une SASU présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :
HEMAA.
Siège social : 6, rue Jean Jaurès - 29140 ROSPORDEN.
Capital : 2 000 euros, divisé en 200 actions de 10 euros chacune.
Objet social : Maçonnerie, neuf, rénovation, démolition, pose de cloisons sèches et de joints, carrelages et peintures.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Président : Monsieur Ahmet ALTINTAS demeurant 63 B, route de Guengat - 29000 QUIMPER, pour une durée de 3 années.

Les actions ne peuvent être transférées à des tiers étrangers à la société qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des Associés statuant dans les conditions prévues aux statuts.

Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de QUIMPER.

Pour avis,

AVIS DE TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL DANS LE RESSORT DU NOUVEAU SIÈGE

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 juin 2014 de la SASU PETROAKAL PUBLISHING au capital de 5 000 euros, 7, rue du Président Lanusse - 60200 COMPIÈGNE, 800 410 060 RCS COMPIÈGNE, présidente BOUSLOUK Mouna 12, rue Charles Baudelaire - 29200 BREST, a décidé de transférer le siège social au 6, rue de Porstrein, Port de commerce - 29200 BREST à compter du 1^{er} juillet 2014. La société sera immatriculée au RCS de BREST.

La Présidente.

SELARL Xavier MOAL ET ASSOCIÉS
Société d'Exercice libéral à Responsabilité Limitée
au capital de 500 000 euros
Siège social : 90, rue de la Providence
29000 QUIMPER
443 755 061 RCS QUIMPER

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2014, les associés ont pris acte de la nomination en qualité de co-gérants de la société de Madame Isabelle AUGUSTIN demeurant à HANVEC (29460) 10, lotissement de Kerbluen et de Monsieur Bertrand AUDREN demeurant à PLOUGONVELIN (29217) Cosquer Village, à compter du 1^{er} juillet 2014 pour une durée illimitée.

Mention en sera faite au RCS de QUIMPER.
Pour avis.

LES CONSEILS D'ENTREPRISES

Société d'Avocats
143, avenue Kéradenec CS23014
29334 QUIMPER CEDEX
02 98 90 04 35

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à LE RELECQ-KERHUON du 1^{er} juillet 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

CHRYSLIDE.

Forme : Société à Responsabilité Limitée
Siège : 6, rue Louis Pasteur - 29480 LE RELECQ-KERHUON.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 75 000 euros.

Objet : L'acquisition, la détention, la cession, l'échange de toutes valeurs mobilières et de toutes participations, directes ou indirectes, pour son propre compte, dans le capital de sociétés françaises et étrangères ; Toutes prestations de services en matière commerciale, administrative, financière ou autres, au profit et à destination exclusifs des sociétés et entreprises liées à la société ; Le financement par voie de prêts, de cautionnement, d'avals, d'avances ou par tous autres moyens des sociétés et entreprises liées à la société ; La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

Gérant : Monsieur Alban BOYE demeurant 6, rue Louis Pasteur - LE RELECQ-KERHUON (29480).

La société sera immatriculée au RCS de BREST.

Pour avis,
Le Gérant.

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE DE L'ATLANTIQUE - S.J.F.A

Société d'Avocats
66, rue de Pont l'Abbé - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 55 40 68

HOLDING JYMP

SARL au capital de 334 050 euros
porté à 368 050 euros
Siège social : Boulevard Sainte Barbe
29680 ROSCOFF
479 571 424 RCS BREST

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 6 juin 2014 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 34 000 euros par apports en numéraire, pour le porter à la somme de 368 050 euros. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, La Gérance.

En bref

Terre saine, communes sans pesticides

« À l'occasion de l'examen du projet de loi biodiversité par la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale, Ségolène Royal a fait adopter trois mesures visant à lutter contre les pesticides », s'est félicité Richard Ferrand.

La ministre a ainsi fait adopter un amendement accélérant l'objectif de « zéro pesticide » pour les collectivités dans les produits d'entretien de leurs espaces publics (écoles, jardins publics, espaces verts), à compter du 1^{er} mai 2016, au lieu du 1^{er} janvier 2020 comme le prévoyait la loi Labbé.

Aujourd'hui, on estime que 800 tonnes de pesticides sont utilisés dans les communes pour l'entretien des espaces publics. Près de 4 000 communes sont, par ailleurs, engagées dans l'élimination des produits phytosanitaires chimiques dans leurs pratiques.

Ségolène Royal sait pouvoir compter sur le dynamisme des nouvelles municipalités élues pour amplifier ce mouvement. Le ministère proposera un partenariat aux régions qui souhaitent aider les communes à anticiper la future obligation.

La ministre a également fait adopter un amendement qui viendra interdire définitivement tout épandage aérien de pesticide.

Elle a d'ailleurs salué l'engagement des agriculteurs, depuis plusieurs années, pour trouver des techniques alternatives qui rend aujourd'hui possible cette décision.

JOREM

SARL au capital de 15 000 euros
1, place Victor Hugo - 29390 SCAËR
527 674 022 RCS QUIMPER

Des décisions des associés en date du 30 juin 2014 à effet du 1^{er} juillet 2014, il résulte la publication des mentions suivantes :

Article 2 des statuts - Objet social

Ancienne mention : L'acquisition et l'exploitation d'un fonds de commerce de vente au détail de produits alimentaires et non alimentaires, de type supermarché.

Nouvelle mention : L'acquisition et l'exploitation d'un fonds de commerce de vente au détail de produits alimentaires et non alimentaires, de type supermarché, avec rayon boucherie - charcuterie traditionnelles.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de QUIMPER.

Pour avis.

Pour toute création
graphique, impression,
contactez Elodie à l'adresse
pafimp@wanadoo.fr
ou au 02 98 43 11 44.